

## NextStage AM lance son deuxième fonds de emploi, le FPCI NextStage Capital Entrepreneur

**Paris, le 23 janvier 2020 – NextStage AM, l'un des pionniers et leaders du capital développement en France, annonce aujourd'hui le lancement de son nouveau fonds éligible au dispositif d'apport cession 150-0 B ter et exclusivement orienté vers des investissements en capital-développement : le FPCI NextStage Capital Entrepreneur.**

Chaque année en France, c'est 75 000 entreprises qui sont mises en vente, et plus de 185 000 sont susceptibles d'être cédées. Lors de ces opérations, le sujet de la fiscalité reste une préoccupation majeure pour l'entrepreneur qui cède sa société : en effet, la plus-value réalisée lors de la cession des titres d'une entreprise est soumise à une imposition qui peut monter jusqu'à 30%.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le nouveau dispositif dans le cadre du régime d'apport-cession visé à l'article 150-0 B ter du Code général des impôts permet d'offrir aux entrepreneurs une solution patrimoniale avantageuse : en remployant au moins 60% du produit de cession dans l'économie réelle, ils peuvent bénéficier d'un report d'imposition. Si initialement, les emplois devaient être réalisés via des investissements en direct dans les PME éligibles, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, les entrepreneurs peuvent également bénéficier du dispositif s'ils investissent dans un fonds de capital-investissement. Un double avantage pour les entrepreneurs qui peuvent ainsi investir dans des solutions naturellement diversifiées et ainsi continuer à financer et accompagner le tissu des PME et ETI françaises.

NextStage AM, entrepreneur-investisseur depuis 18 ans et spécialiste du capital-développement (segment du capital-investissement qui investit dans des sociétés rentables), propose aujourd'hui une solution éligible au dispositif d'apport-cession : le FPCI NextStage Capital Entrepreneur. Le FPCI sera investi dans un portefeuille diversifié d'une quinzaine d'entreprises à fort potentiel, françaises et européennes. Le fonds privilégiera des entreprises innovantes, en forte croissance, rentables et au « business model » éprouvé et qui génèrent entre 5 et 500 millions d'euros de chiffre d'affaires. Le fonds financera les entreprises à 75% en rachats d'actions et augmentation de capital. Avec une taille cible de 40 millions d'euros, le fonds aura une durée de vie de 7 ans, prorogeable 3 fois 1 an.

*« Plus qu'une opportunité fiscale et patrimoniale intéressante pour les entrepreneurs, le FPCI NextStage Capital Entrepreneur correspond à nos valeurs et à nos convictions. Créer un cercle vertueux d'entrepreneurs-investisseurs, c'est avant tout permettre de financer les PME et ETI qui seront les championnes de demain, mais c'est aussi préserver un écosystème et favoriser une véritable transmission de valeurs, d'idées et de contacts. »* déclare Jean-David Haas, Directeur Général de NextStage AM.

|                             |                                     |
|-----------------------------|-------------------------------------|
| Nom du fonds                | FPCI NextStage Capital Entrepreneur |
| Taille cible                | 40M€ max                            |
| Investissement minimum      | 100 000€                            |
| Commissions de gestion / an | Part A : 2,9%                       |
| Droits d'entrée             | Maximum 3%                          |
| Durée du fonds              | 7 ans (extensible 3 fois 1 an)      |
| Phase d'investissement      | 4 ans                               |

### **A propos de NextStage AM :**

Société de gestion indépendante basée à Paris, agréée par l'AMF en 2002, NextStage AM qui a levé plus de 737 M euros (au 30/09/2019) est l'un des pionniers et leaders du capital développement. NextStage AM investit dans un nombre limité d'Entreprises de Taille Moyenne (64 en portefeuille au 30/09/2019), françaises et européennes, innovantes, auxquelles elle apporte une expertise entrepreneuriale d'investisseur et une expérience opérationnelle et internationale forte. NextStage AM accompagne dans la durée ces Entreprises de Taille Moyenne (ETM), non cotées et cotées sur Alternext et Euronext B et C. Elle leur donne les moyens d'accélérer leur développement et leur capacité d'innovation pour devenir les « Championnes » de leurs marchés, tant en France qu'à l'international, par croissance organique et/ou externe.

<http://www.nextstage.com/>

### **Contacts presse :**

**NextStage AM :** Jonathan Boudin – [jbo@nextstage.com](mailto:jbo@nextstage.com) – 01 44 29 99 04

**Shan :** Alexandre Daudin – [alexandre.daudin@shan.fr](mailto:alexandre.daudin@shan.fr) - 01 44 50 51 76 / Cloé Hanus – [cloe.hanus@shan.fr](mailto:cloe.hanus@shan.fr) – 01 42 86 82 47